

# Infolettre septembre 2021

Bonjour chers saisonniers, voici votre infolettre du mois de septembre qui traite de thèmes au cœur de vos préoccupations.

Prenez le temps de la lire avec attention car vous y retrouverez des points qui vous concernent.

- Épluchette des propriétaires
- Renouvellement 2022
- Automne - Feuilles
- Hiver
- NOUVEAUTÉ - DÉNEIGEMENT
- Stationnement
- Vitesse
- Chauffage
- Dépanneur
- Le mot du comité des loisirs



---

Notre première saison tire déjà à sa fin. Elle a été remplie d'émotions, de belles rencontres et de beaucoup de travail.

Bien que la fatigue s'accumule, nous sommes tellement fiers de ce que nous avons accompli que nous ne regrettons pas notre acquisition. Nous sommes choyés de vous compter parmi nous.

---

## **ÉPLUCHETTE DES PROPRIÉTAIRES**

Nous tenons encore une fois à vous remercier de votre participation à notre épluchette de maïs (*blé d'inde*). Malgré notre manque d'expérience, nous avons adoré cette activité et elle reviendra l'année prochaine, au plus grand bonheur de nos invités qui ont manifesté leur intérêt avec enthousiasme.

Le stress étant de la partie, nous avons omis de prendre certaines photos et quelques noms de gagnants de tirage. Certains lots n'ont pas encore été réclamés. Veuillez nous contacter afin que nous puissions donner suite.

Voici la liste des saisonniers gagnants qui étaient absents :

- **½ corde de bois** : Danic Thauvette (51), Geneviève et Sébastien (15), Pascale et Eric (36) et un saisonnier qui était présent et dont j'ai oublié le nom. Veuillez vous présenter avec votre coupon afin qu'on livre votre demi-corde.
- **50.00 \$** : Lévis (61)
- **Une passe de saison pour une personne supplémentaire** : Stéphane et Isabelle (34), Michel et Marianne (2)

Merci encore pour votre participation. Consultez l'album photos sur notre page [Facebook](#).

---

## **RENOUVELLEMENT 2022**

Nous rédigeons actuellement les contrats obligatoires au renouvellement de votre emplacement pour la saison 2022. Votre signature et votre dépôt doivent être faits avant le 30 septembre 2021. Vous devez nous aviser au préalable afin que votre dossier soit prêt lorsque vous passerez à l'accueil.

Vous avez toujours la possibilité de faire jusqu'à 6 versements par chèque ou virement Interac.

Notez que la totalité du paiement est exigée au plus tard le 15 mai 2022.



# Infolettre septembre 2021



## **AUTOMNE**

L'automne est à nos portes et les feuilles commencent à tomber.

Nous vous remercions à l'avance de nous aider à garder notre camping propre (car c'est notre fierté) en nettoyant votre terrain avant l'hiver et en ramassant les feuilles sur votre terrain et même autour si le cœur vous en dit.

Comme vous l'avez constaté depuis notre arrivée, les feuilles ne doivent plus être empilées dans les bois puisque le compost a ces limites, que le vent les déplace et que c'est à recommencer. Un nouvel équipement, qui permettra de déchiqueter les feuilles tout en les ramassant, sera livré vers la fin du mois de septembre, début octobre et nous pourrons nous atteler à cette tâche. Nous vous aviserons lorsque l'équipement sera en service afin que nous puissions coordonner la cueillette des feuilles mortes.

Nous vous demandons donc, lorsque vous ferez le ménage des feuilles, de nous aviser et d'empiler vos tas de feuilles sur le bord de votre terrain, comme vous le faisiez cette année. Nous pourrons ainsi passer pour les ramasser et les déchiqueter. Si vous désirez les mettre dans des sacs, utilisez des sacs de papier car nous pourrons les composter.

---

## **HIVER**

Encore une fois, les rues seront déneigées cet hiver et vous pourrez, à l'occasion, venir faire un petit tour pour déneiger votre toit de VR ou vérifier votre équipement.

Nous vous demandons de nous prévenir de votre passage en nous écrivant à : [info@campingstejustine.ca](mailto:info@campingstejustine.ca).

Comme à l'habitude, vous devrez stationner votre voiture à la barrière et monter à pied ou en raquettes à votre véhicule récréatif.

Merci de votre compréhension.

---

## **NOUVEAUTÉ**

Nous envisageons la possibilité de vous offrir le déneigement de vos toits de roulottes cet hiver, sous certaines conditions. Si cela vous intéresse, veuillez nous en faire part afin que nous puissions déterminer si ce projet en vaut la peine.

---

## **QUELQUES RAPPELS**

### **CHAUFFAGE**

Nous vous demandons de ne pas faire fonctionner votre chauffage électrique pendant votre absence ou lorsque vous retournez à la maison. Sans surveillance, ces appareils augmentent les risques d'incendie. Si vous utilisez un chauffage électrique d'appoint (chaufferette) plutôt que d'utiliser le chauffage au propane, vous devez le divulguer à votre contrat et payer l'extra prévu à cette fin.

### **STATIONNEMENT**

Nous vous rappelons que vos visiteurs doivent utiliser les stationnements prévus à cet effet, si vous n'avez pas de place sur votre terrain.

Ils sont situés sur la rue Principale, entre la 2e et la 3e avenue ou à côté du VIP (terrain no 1), au coin de la 1e avenue et de la rue Principale.

Il est défendu de stationner sur un terrain qui ne vous appartient pas ou dans les rues. Merci de votre compréhension.



## VITESSE

Un des plus gros enjeux, au cours de cette première saison, a malheureusement été de faire respecter la vitesse permise : 8 km/h. Dépassez 8 km/h et vous manquez de respect auprès de toute la communauté des campeurs, sans compter la poussière soulevée. Nous avons reçu le plus grand nombre de commentaires négatifs à ce sujet. Notre vigilance et notre patience ont été mises à l'épreuve et quelques-uns en ont été témoins. Toutes nos excuses si vous vous êtes senti froissés. Malgré toutes nos tentatives de réduire la vitesse, en ajoutant plus de 35 nouveaux dos d'âne, plusieurs campeurs, saisonniers ou visiteurs roulent encore trop vite.

Nous ne pouvons malheureusement pas vérifier la vitesse des gens ou installer des radars sur le camping pour jouer à la police, et nous détestons devoir courir après des gens pour intervenir.

Si nous le faisons, c'est que nous estimons que la vitesse n'est pas respectée et que nous devons intervenir avant que quelqu'un ne soit blessé. Nous préférons intervenir plutôt que ce ne soit des campeurs impatientes qui agissent face à cette situation intolérable. Nous vous demandons de conduire lentement sur le camping et aussi d'avertir votre famille et vos visiteurs. Nous anticipons le jour où tout le monde affichera 8km/h sur son odomètre électronique. Jetez-y un coup d'œil en rentrant au camping. Question de prendre de bonnes habitudes et de faire sourire vos voisins!

Merci encore pour votre compréhension.

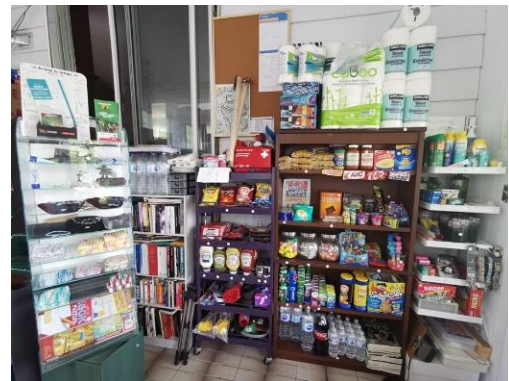
---

## DÉPANNEUR.... Voulez-vous toujours avoir un dépanneur l'an prochain?

À la suite de notre sondage l'an passé, nous vous avons écouté et nous avons mis en vente la liste de la marchandise souhaitée. Plusieurs de ces produits n'ont pas été vendus. Exemple : collation sans arachide, sans produit laitier et sans noix, produits végétariens, etc.

Nous encourageons aussi quelques artisans québécois avec des lavettes faites à la main, des bijoux, colliers et bracelets faits en cuir ou en pierres semi-précieuses. Vous trouverez même des inuksuk qui sont des empilements de pierre.

D'ici la fin de la saison, **nous offrons des rabais sur certains produits périssables**. Merci de venir nous encourager et nous donner des suggestions afin que nous puissions continuer de vous offrir les services d'un dépanneur.



---

## **VOUS PENSEZ VENDRE ?**

Merci de nous aviser et de respecter les règlements à ce sujet. **À titre de propriétaires, nous devons, au préalable, autoriser les futurs saisonniers et signer un nouveau contrat aux nouvelles conditions avec ces derniers, comme il est de mise avec de nouveaux locataires, tel que prévu au contrat et dans les règlements.**

## **À VENDRE**

Si vous désirez afficher votre véhicule récréatif sur notre page Facebook ou sur notre site web, n'hésitez pas à nous contacter.

# Infolettre septembre 2021

Rendez-vous sur [campingstejustine.com](http://campingstejustine.com) dans la section **Espace saisonniers** pour voir les annonces à vendre ou autres informations.

Veuillez noter que les acheteurs de vos caravanes/caravanes à sellette/maisons de parc, etc. ont l'obligation de signer un contrat aux nouvelles conditions lors de la vente de votre véhicule récréatif. Merci d'en prendre note.

---

## **LE MOT DU COMITÉ DES LOISIRS / ACTIVITÉS À VENIR**

Septembre annonce les couleurs d'automne et la dernière activité du comité des loisirs : une sortie à la **Cabane à sucre à Dany**, en autocar de luxe, le 25 septembre 2021 à 9h30 avec un retour prévu vers 16h30. Vingt-quatre saisonniers ont confirmé leur participation. Les réservations sont maintenant offertes aux familles et amis. Il reste encore 20 places. À qui la chance? Billets 20\$/saisonnier et 30\$/visiteur (famille ou amis). Les billets comprennent le menu complet de cabane à sucre et le transport. Contactez **Francine Cadorette au 450 921-3879** dès maintenant pour réserver votre place. **IMPORTANT** : passeport vaccinal ou preuve écrite de vaccination obligatoire.



<https://cabanechezdany.com/menu/>

On vous attend!  
Francine Cadorette  
Pascal Chevrier  
Lyne Chevrier

### **Au menu à la Cabane à sucre chez Dany!**

Soupe aux pois  
Fèves au lard  
Pâté à la viande  
Omelette au four  
Jambon fumé à l'érable  
Oreilles de « crisse »  
Pain  
Betteraves marinées  
Pommes de terre  
Crêpes au sirop d'érable  
Tire sur neige  
Thé – Café  
Le tout, à volonté!

---

## **Commentaires-Suggestions**

Vous avez des idées, des commentaires ou des suggestions? N'hésitez pas à nous en faire part.

À bientôt pour une autre infolettre.

**Pour nous joindre**

Tél. : [450 764-3636](tel:4507643636)      Sans frais : [866 346-6202](tel:8663466202)

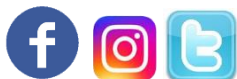
Courriel : [info@campingstejustine.ca](mailto:info@campingstejustine.ca)

**Chantal, Joël et Daniel**

Suivez-nous sur [Facebook](#)

Nous sommes aussi sur [Twitter](#) et [Instagram](#)

<https://www.instagram.com/campingstejustine/>



**Vous voulez partager votre expérience?**

Partagez votre expérience sur [Google](#) ou sur [Facebook](#) ou sur [Pages jaunes](#)

